

Parce que **votre sécurité compte pour nous**, nous menons une campagne de **prévention** sur les risques liés aux **incendies**.

Cette information est également disponible sur notre site internet [www.domanys.fr](http://www.domanys.fr) et sur les panneaux d'affichage des entrées d'immeubles.

## PRÉVENTION INCENDIE

En France, 1 personne sur 3 est victime d'un incendie au cours de sa vie.  
800 décès et 10 000 blessés chaque année, dont 3 000 avec invalidité lourde.

**UNE CIGARETTE MAL ETEINTE  
PEUT PROVOQUER UN INCENDIE  
DANS VOTRE LOGEMENT**



**Ne fumez pas au lit et éteignez bien vos cigarettes.**

**Ne videz jamais un cendrier dont les cendres sont encore chaudes dans votre poubelle.**

**D'ICI MARS 2015, VOUS SEREZ DANS L'OBLIGATION D'INSTALLER UN DÉTECTEUR DE FUMÉE NF-EN14604 DANS VOTRE LOGEMENT**